



## **NOUVELLES DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE**

# Une étape importante: les premières diplômées de l'examen professionnel supérieur de conseillère petite enfance

**C'est avec beaucoup de joie et aussi une certaine fierté que nous nous revenons sur un moment marquant dans l'évolution de notre paysage professionnel : en mars 2025, les premières spécialistes en Suisse ont réussi l'examen professionnel supérieur (EPS) de conseillère petite enfance et ont obtenu leur diplôme. En tant qu'association professionnelle suisse pour le conseil aux parents, nous félicitons chaleureusement les lauréates pour cette étape**

### **De nouvelles perspectives pour le conseil à la petite enfance**

Le nouvel examen professionnel supérieur (EPS) permet d'obtenir une qualification de haut niveau, reconnue dans toute la Suisse et fondée sur une approche systématique, dans le domaine de la petite enfance. Il apporte clarté et visibilité à un domaine professionnel dont l'impact est essentiel, mais qui est souvent trop peu reconnu. La formation permet aux spéciali-

stes d'accompagner de manière pluridisciplinaire les parents et les personnes de référence dans des situations complexes, en tenant compte du développement, de la santé, de la protection et du bien-être de l'enfant.

Sur le plan du contenu, la formation HFP allie des connaissances approfondies en psychologie du développement, en santé publique, en pédagogie sociale et en conseil systémique aux exigences actuelles en matière de coopération interprofessionnelle. Il est

essentiel de savoir travailler en se concentrant sur la famille et en s'appuyant sur les ressources disponibles, d'agir en tenant compte des différences culturelles et de disposer de méthodes de diagnostic et de conseil basées sur les dernières découvertes scientifiques. La réflexion sur son propre rôle, les questions éthiques ainsi que la gestion et la création de réseaux font également partie du profil de qualification.

**La formation professionnelle comme**

## **fondement de la qualité**

Avec l'examen professionnel supérieur, les spécialistes de la petite enfance disposent désormais d'une qualification reconnue au niveau fédéral, flexible et axée sur la pratique, qui met en valeur la formation professionnelle : elle allie expérience et connaissances approfondies, professionnalisme et humanité. Pour la SF MVB, il s'agit d'une étape importante vers l'assurance qualité et l'équivalence dans un domaine très hétérogène.

En outre, l'EPS renforce la visibilité et l'ancrage des spécialistes dans le système de l'encouragement précoce et de la santé publique, deux domaines qui seront encore plus étroitement liés à l'avenir. Face, notamment, aux pressions croissantes qui pèsent sur les jeunes familles et aux exigences de plus en plus élevées imposées aux spécialistes, il est indispensable que le conseil dans la petite enfance repose sur une base commune de haute qualité.

## **Disposition transitoire – Obtention du diplôme sans examen**

Saviez-vous que vous pouvez obtenir le diplôme de «conseiller/conseillère en petite enfance EPS» sans passer d'examen sous certaines conditions ? Si vous êtes titulaire d'un diplôme reconnu (par exemple, NDS Mütter- und Väterberatung Careum Weiterbildung, Aarau), que vous avez trois ou cinq ans d'expérience professionnelle à un taux d'occupation d'au moins 50 % et que vous travaillez dans le domaine de la consultation parentale depuis au moins un an sans interruption au moment de la demande, vous pouvez déposer une demande. Vous devez prouver vos compétences professionnelles en présentant un dossier structuré et des justificatifs de travail (pour plus d'informations : [EPSanté](#) :

Accueil). Nous encourageons tous les spécialistes qualifiés à saisir cette opportunité et à faire ainsi reconnaître leur expertise.

## **Un regard vers l'avenir**

L'Association suisse des consultations parents-enfants s'engage depuis de nombreuses années pour la reconnaissance et le développement de ce groupe professionnel. L'examen professionnel supérieur de conseiller/conseillère petite enfance est désormais une voie de qualification d'avenir qui donne à notre profession l'importance qu'elle mérite.

Nous espérons que cette voie inspirera de nombreux autres spécialistes, à qui nous adressons d'ores et déjà nos meilleurs vœux de réussite.

*Andrea Trummer, Directrice de l'Association suisse des consultations parents-enfants*